



## Note de préparation au comité syndical du 7 juillet 2021

à 17h00 à Lagrand (salle de la CCSB)

### DÉLIBÉRATIONS

1- Révision des statuts .....	2
Annexe 1 : Projet de Statuts .....	3

## 1- REVISION DES STATUTS

### Contexte :

Il est proposé à l'ordre du jour de ce conseil syndical la révision des statuts du SMIGIBA en intégrant la compétence GEMAPI.

La démarche de révision des statuts a fait l'objet d'une concertation politique et technique qui a fait suite à l'étude juridique (menée par Espelia en 2018-2019) concernant l'organisation de la compétence GEMAPI sur le bassin versant du Buëch.

Le 27 janvier 2021, les présidents des EPCI membres du SMIGIBA se sont réunis avec le président du SMIGIBA afin d'acter le transfert de la compétence GEMAPI vers le SMIGIBA.

Le contenu de cette révision statutaire a été validé par la commission GEMAPI du syndicat et le bureau et a été présenté à plusieurs reprises en conseil syndical (10/03/21 ; 24/03/21 et 19/05/21).

La révision des statuts s'accompagnera dans un second temps du règlement intérieur et du plan pluriannuel d'actions. Ces documents présentés lors des précédents comités syndicaux pourront évoluer en fonction des demandes de cadrage des membres du syndicat.

### Projet de délibération n°2021\_023 :

Le Comité Syndical approuve la modification des statuts tels que présentée dans l'annexe 1.

## ANNEXES

